

**Claudine MAZE et
Frédéric BAUDE**

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Commissaires de Justice
Associés

**LES SAMEDI QUATRE JUIN,
LUNDI VINGT JUIN,
MERCREDI VINGT JUILLET
DEUX MILLE VINGT DEUX.**

**104 rue de la Paix - BP
107**

84103 - ORANGE CEDEX

Tel : 0490340250

Fax : 0490348650

scp.maze.baude@orange.fr

A LA REQUETE DE :

La **SAS OXYNERGIE**, dont le siège social est 16 Bis rue Philippe de Lassale, 69004 LYON, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice,

M'AYANT EXPOSE :

Que par arrêté daté du 24 Mai 2022, le Préfet de Vaucluse a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol au lieu-dit « Les Puits » à 84420 PIOLENC.

Que conformément aux dispositions de l'article R.123-11 du Code de l'Environnement, il a été procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique, en mairie de la commune de PIOLENC, ainsi que sur les lieux prévus pour la réalisation du projet de construction.

Qu'il importe qu'il en soit dressé constat.

Qu'il me requiert à cet effet.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Frédéric BAUDE, membre de la Société Civile Professionnelle Claudine MAZE et Frédéric BAUDE Commissaires de Justice associés, titulaire d'un Office d'Commissaire de Justice à la résidence d'ORANGE, y demeurant ladite ville 104 rue de la Paix.

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

PIOLENC





Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Sur place, je constate que l'Avis d'Enquête Publique est affiché sur le terrain à deux endroits différents, en sus de l'affichage en Mairie.

- Chemin des Garrigues, dans l'angle Nord-Ouest de la parcelle cadastrée en la commune de PIOLENC sous le section D numéro de plan 326.
- Chemin des Garrigues, en limite Nord de la parcelle cadastrée en la commune de PIOLENC sous le section D numéro de plan 702. Il s'agit de la parcelle d'assiette de la voie d'accès à la déchèterie de la commune.

A chaque emplacement retenu sur le terrain, je constate qu'une affiche de couleur jaune est placardée sur une panneau rigide fixé à un grillage de clôture.

L'affiche et le panneau sont de même dimension.

Le panneau mesure 42 cm x 59,50 cm.

Sur l'affiche, il est inscrit en caractère gras :

« PRÉFET DE VAUCLUSE »

« AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE »

« Construction d'une centrale photovoltaïque au sol située lieu-dit « les puits » à PIOLENC (84) »

Je note que le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est inscrit en caractère gras de 2,3 cm de hauteur.



Les informations divulguées par l'affiche sont mentionnées en caractère de couleur noire.

Les caractères du titre annonçant le projet mesurent 0,5 cm de hauteur.

Ceux du corps du texte mesurent 0,35 cm de hauteur.

Je relève que le texte de l'affiche est identique à celui du communiqué de la Préfecture de Vaucluse consultable sur le site www.Vaucluse.gouv.fr

Mairie

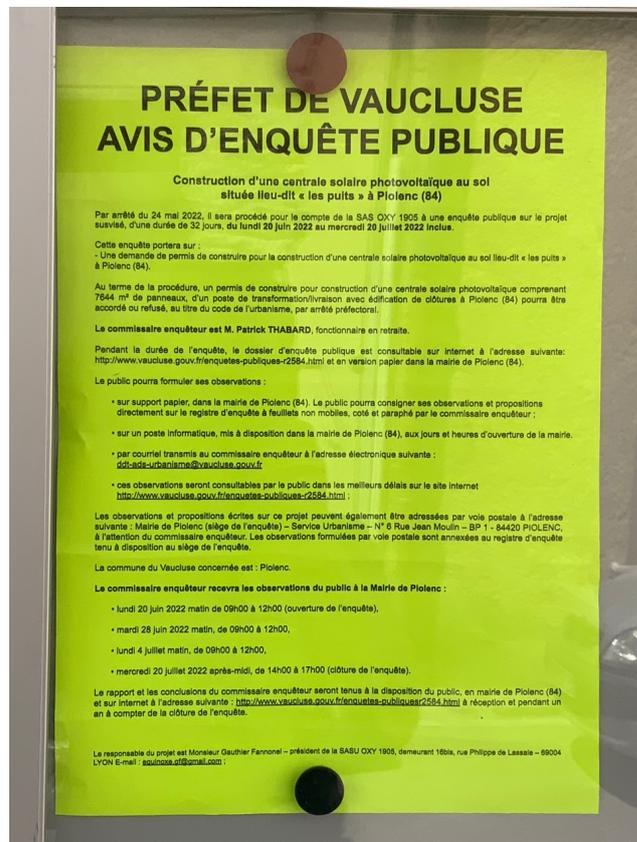
L'affiche, de couleur jaune est placardée sur l'un des tableaux d'affichage de la Mairie, fixé au mur Est de l'Hôte de Ville.



1.



2.



3.



Parcelle Section D numéro 326



1.



2.





3.

Parcelle Section D numéro 702



1.





2.



3.



Clichés Photographiques du 20 Juin 2022



1. Parcelle n°326



2. Parcelle n°326





3. Parcelle n°326



4. Parcelle n°702



5. Parcelle n°702



6. Parcelle n°702





7. Hôtel de Ville



8. Hôtel de Ville





9. Hôtel de Ville

Clichés Photographiques du 20 Juillet 2022



1. Parcelle n°326





2. Parcelle n°326



3. Parcelle n°326





4. Parcelle n°702



5. Parcelle n°702



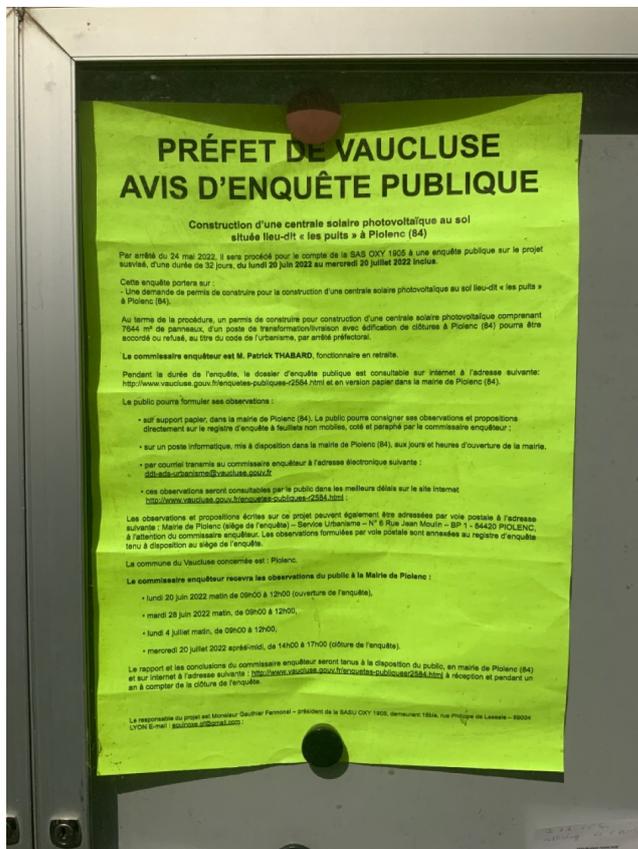


6. Parcelle n°702



7. Hôtel de Ville





8. Hôtel de Ville

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Frédéric BAUDE
Huissier de Justice



Annexes



**PRÉFET DE VAUCLUSE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol
située lieu-dit « les puits » à Piolenc (84)**

Par arrêté du 24 mai 2022, il sera procédé pour le compte de la SAS OXY 1905 à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, **du lundi 20 juin 2022 au mercredi 20 juillet 2022 inclus**.

Cette enquête portera sur :

- une demande de permis de construire pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol lieu-dit « les puits » à Piolenc (84).

Au terme de la procédure, un permis de construire pour construction d'une centrale solaire photovoltaïque comprenant 7644 m² de panneaux, d'un poste de transformation/livraison avec édification de clôtures à Piolenc (84) pourra être accordé ou refusé, au titre du code de l'urbanisme, par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Patrick THABARD, fonctionnaire en retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante: <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> et en version papier dans la mairie de Piolenc (84).

Le public pourra formuler ses observations :

- sur support papier, dans la mairie de Piolenc (84). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique, mis à disposition dans la mairie de Piolenc (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-ads-urbanisme@vaucluse.gouv.fr
- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> ;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Piolenc (siège de l'enquête) – Service Urbanisme – N° 6 Rue Jean Moulin – BP 1 - 84420 PIOLENC, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune du Vaucluse concernée est : Piolenc.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la Mairie de Piolenc :

- lundi 20 juin 2022 matin de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- mardi 28 juin 2022 matin, de 09h00 à 12h00,
- lundi 4 juillet matin, de 09h00 à 12h00,
- mercredi 20 juillet 2022 après-midi, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Piolenc (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est Monsieur Gauthier Fannonel – président de la SASU OXY 1905, demeurant 16bis, rue Philippe de Lassale – 69004 LYON E-mail : equinox.ef@gmail.com ;

1.

